



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ecole Primaire de Marigny les Usages

20 rue de la gare

45760 Marigny les Usages

02 38 75 06 41

ec-marigny-les-usages@ac-orleans-tours.fr

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU lundi 16 avril 2018

### **Participants :**

Présidente :

Mme MAISON

Enseignants :

Mme VILLETTE

Mme LEGRIS

Mme CARRY

M. DODE

M. LAMBERT

Mme GALLON

Mme JULIEN

Mairie

M.ARCHENAUT

Maire

Mme GRIVE

Adjointe aux affaires scolaires

Mme.LAZARENO

Adjointe aux finances

M LENDOM

Conseiller délégué à l'environnement

DELAPORTE

Elus

Représentants parents :

M.LAGHMIRI

Mme. PELLE

Mme LANSON

Mme DIARD

Mme PILLETTE

DDEN :

Mme MOREAU absente excusée

Pour introduction, la présidente nomme un secrétaire de séance : M.LAMBERT, puis rappelle l'objectif du conseil d'école :

Aborder les sujets qui concernent le fonctionnement de l'école, sans parler d'un enfant ou d'un cas particulier.

Le conseil d'école est constitué de trois parties : les enseignants, les parents d'élèves et la municipalité. Chacun pouvant librement donner son avis et faire partager ses expériences.

- Lien école/agenda 21 sur la biodiversité : invité M. LENDOM qui expose les actions entreprises en lien avec l'école.

La biodiversité : Opération Village Propre – le tri des déchets : rencontre avec les classes en amont de la journée – défi textile : vêtements chaussures et linge de maison quantifiés et rémunérés au poids – Journée de la biodiversité le 24 mai : visite d'un site remarquable avec l'ONF et le Syndicat des Rivières et une exposition suivie d'une soirée ouverte aux familles avec différents ateliers thématiques. Toutes ces actions seront détaillées auprès des familles. (Cahier de liaison, affichages, site mairie et école)

- Rythmes scolaires : vote de la proposition de modification des horaires

Tous les membres du CE ont reçu le procès-verbal du CE exceptionnel du mois de février ainsi que la note d'information rédigée conjointement par M.Archenault et Mme Grivé représentant la mairie, M.Laghmiri et Mme Fellahi, représentant les parents et Mme Maison représentant l'école lors de la réunion de concertation avec Mme L'Inspectrice de circonscription Mme Maupin le 12 mars 2018.

Mme Maison réprecise le cadre pour valider un changement de rythmes scolaires. Il faut qu'il y ait un consensus entre le vote du CE et la proposition faite par la mairie. M.Archenault annonce qu'il avait envoyé sa demande de modification à l'Inspection Académique en exprimant les mêmes inquiétudes qu'il avait au préalable présenté lors du CE exceptionnel à savoir : Les difficultés des familles à payer du temps de périscolaire en plus et le décalage entre les horaires des enfants de maternelle et d'élémentaire pouvant être très compliqué pour les mamans le midi. Il fait part également d'une lettre anonyme envoyée à L'Inspection reprenant les mêmes arguments. L'Inspecteur d'Académie a donc délégué Mme Maupin pour mener une négociation. Mme Maupin a soulevé également que le décalage du midi posait problème pour valider la proposition.

M.Archenault exprime qu'il reste sur une proposition à 4 jours en redonnant ses arguments :

- L'augmentation du temps de repas pour un meilleur confort du repas.
- Les résultats du sondage de la mairie auprès des familles optant pour 4 jours à 70%
- La prise en compte des difficultés à payer les services périscolaires pour un nombre croissant de familles

Mme Maison précise que le choix peut être revu dans un an. Ce délai permettra des enquêtes plus fines et une étude comparée entre 4 jours et 4 jours et demi pour l'acquisition des apprentissages et le rythme de vie des enfants. Des idées sont avancées pour réduire la pause du midi. Mme Grivé émet l'idée d'un service de self-service pour les grands et précise qu'une étude est en cours.

Mme Maison demande de passer au vote :

*P1 8h30/11h30 – 13h30/16h30 : 1 voix*

***P2 8h30 /11h45 – 13h45/16h30 : 6 voix***

*P3 8h30/12h00/14h00/16h30 : 2 voix*

*Abstentions : 5 voix*

Suite à ce vote, M.Archenault proposera au DASEN la proposition 2 sans restriction.

- Présentation des comptes de la coopérative scolaire de l'année 2016-2017

Exercice par année scolaire – La coop ne se substitue pas à la commune pour l'achat des fournitures. Les membres présents ont reçu les comptes de la coopérative et aucune question n'est posée les concernant.

M. Delaporte témoigne d'une initiative à Semoy autour de Noël sous la forme d'un « vide ta chambre »

- Présentation du Projet d'École. Mme Maison précise qu'il est découpé en trois axes qui sont déclinés en objectifs pour lesquels des actions sont mises en place avec une évaluation régulière pour les modifier ou les transformer.

**Axe 1 les langages pour comprendre et communiquer** : Donner du sens à l'écrit en proposant d'écrire pour communiquer ( site de l'école par exemple ou correspondance scolaire ou invitation...) verbaliser le travail pour valoriser l'oral dans toutes les disciplines – La BCD au service de tous en bénéficiant de l'aide des services civiques – l'anglais par une approche ludique MAIS suivant une progression avec des comptines dès la petite section – Expression artistique très ouverte et riche – EPS et volet santé en complémentarité de l'USEP en construisant un parcours de l'élève avec le matériel prêté par l'USEP. La relaxation est valorisée au même titre que l'écoute des émotions. Inclure un cycle danse et chorégraphie. Valoriser le chant par des chorales scolaires dans tous les cycles.

**Axe 2 les méthodes et les outils pour apprendre** la coopération est déclinée sous des formes différentes au travers de projets communs : 100eme jour d'école, projets d'échanges entre classes. Impliquer l'élève dans ses apprentissages pour donner du sens. Utiliser les outils numériques. (développer une clé USB par élève). Au cycle 2 mettre en place des rituels pour mémoriser.

**Axe 3 conforter une école bienveillante** S'ouvrir aux autres par le conseil d'élèves USEP qui propose des animations. Aménager les temps de récréation pour éviter les conflits. Actions de sensibilisation au handicap à travers le handisport et le projet handidanse. Actions communes avec l'agenda 21 de la commune.

Prendre en compte les différents rythmes d'acquisition des élèves en proposant des parcours diversifiés. Organiser des conseils de maitres dédiés au suivi des élèves à besoin particulier.

Renforcer le lien avec les familles en leur proposant de participer à des projets de classe ou d'école.

L'évaluation positive : malgré une perte de repère pour certains parents avec l'arrêt de la notation, la formulation par compétences permet de mieux évaluer les élèves en termes de savoirs et de savoir-faire qui valorise les progrès, soutient la motivation et encourage les initiatives des élèves.

Un point est développé sur la résolution des conflits scolaires qui doivent faire l'objet d'une communication directe entre parents et enseignants afin de ne pas créer des conflits à

l'extérieur de l'école entre parents. Une note de rappel sera distribuée dans tous les cahiers de liaison.

- Le site école : un outil de communication à développer. Il faudrait absolument le rendre attractif voir incontournable. Dans le but de le rendre plus attractif et d'un accès plus intuitif, l'école se renseigne s'il est possible d'utiliser d'autres hébergeurs agréés par l'Inspection. M.Archenault informe qu'il a lancé un audit afin de faire du « tout numérique » à l'école et à la mairie. M. Archenault précise qu'il veut donner à tous dès le plus jeune âge accès aux nouvelles technologies et réduire les inégalités sociales d'accès au numérique qui **est** un enjeu majeur pour l'entrée dans le monde du travail.
- La métropole reprend la voirie sauf les accès type parking. A ce titre, un nid de poule à la sortie du parking sera bouché par la commune.
- Préparation de la kermesse du 9 juin : l'USM présentera une prestation de Capoeira à 18h. Mise en vente des tickets de tombola dès le 14 mai. La collecte de lots suit son cours. Une petite enquête sera faite pour savoir si le repas partagé à l'issue de la kermesse est maintenu.
- Date des chorales 23 juin et organisation : 11 chants présentés + 1 chant commun la chanson d'ELA avec le langage des signes. Comme les années précédentes, un programme sera vendu avec des photos des œuvres plastiques des classes. La mairie organisera le verre de l'amitié.
- Centre de loisirs ouvert 4 semaines en juillet sous réserve des réservations
- Des panneaux sensibiliseront les parents au désagrément de fumer à la sortie de l'école.
- **Prochain Conseil d'Ecole le lundi 25/06**